

HARFLEUR, le 6 juillet 2020

LA POSTE
Madame FRIBOULET Laëtitia
Directrice de secteur
4, rue René Coty
76290 MONTIVILLIERS

CABINET DU MAIRE
CM/KC/LL

Madame,

Je me permets de vous interpeler suite au constat relevé par bon nombre de Harfleuraux faisant mention de retards répétés dans la réception de leur courrier. Ce problème récurrent intervient au moment où j'ai été alertée récemment par plusieurs organisations syndicales du secteur, dénonçant la situation préoccupante que connaissent les salariés employés dans vos établissements lors d'un mouvement de grève le vendredi 03 juillet.

En effet, durant et à la suite de la période de Covid-19, il semblerait que les employés non titulaires ne sont plus reconduits. Cette décision a pour conséquence l'absence de remplacement du personnel indisponible et reporte cette partie du travail sur les agents en service.

Il en résulte une accumulation du retard dans la livraison du courrier aux habitants qui apparaît liée à la reconstitution des effectifs et de la charge de travail qui incombe aux agents de la poste, en trop petit nombre et en surcharge de travail.

Après avoir reçu les délégués syndicaux en conseil municipal nous ayant fait part de ces conditions de travail dégradées et en avoir débattu, l'ensemble des conseillers municipaux de la ville d'Harfleur déplore cette politique managériale de gestion des effectifs et demande que nous puissions nous rencontrer afin d'échanger sur ces problématiques qui pénalisent depuis plusieurs semaines les habitants de notre ville comme des villes aux alentours.

Je me permets de souligner toute l'importance de maintenir un service public de qualité, garant de l'égalité territoriale, mais également exemplaire dans la gestion de ses agents. Nous le savons, le moyen le plus efficace de discréditer un service public est de créer les conditions de ses dysfonctionnements.

Comptant sur votre compréhension, je vous prie, Madame, d'agréer mes salutations distinguées.

Christine MOREL
Maire

